

# Lutte contre les algues bleu-vert de la rivière L'Ornière

Le 28 janvier 2010 à 0 h 00 min

Par superadmin



Sur la photo

La MAPAQ estime à plus de 500 000 \$ l'aide financière qui sera versée au cours des trois prochaines années aux 17 entreprises agricoles qui réaliseront des travaux correctifs dans le bassin versant de L'Ornière.

La Direction régionale de la Mauricie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) annonce des mesures concrètes qui intensifieront les efforts déployés quant à la prévention de la prolifération des algues bleu-vert et à l'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole pour le bassin versant de la rivière L'Ornière, affluent tributaire de la rivière Maskinongé.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions qu'a entreprises depuis 2006 l'Association pour la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) et qui a permis de caractériser l'état des berges de la rivière L'Ornière dans le secteur agricole.

Conformément au plan d'amélioration de la qualité de l'eau, le Ministère et ses partenaires procéderont selon trois niveaux d'intervention. À l'égard des bâtiments de ferme, il y aura contrôle de la pollution ponctuelle, au champ, une gestion appropriée des fertilisants, des pesticides et des bonnes pratiques culturales soucieuses de l'environnement et en bordure de cours d'eau sera effectué entre autres une stabilisation des berges et des aménagements de bandes riveraines.

Précisons que 17 producteurs situés dans le bassin versant de la rivière L'Ornière pourront bénéficier d'un soutien financier en vertu du programme Prime-Vert du MAPAQ, dont l'aide financière passera de 70 % à 90 % et permettra de couvrir les frais engagés par les producteurs agricoles pour la mise en application de mesures de lutte contre la pollution diffuse. «La Direction régionale de la Mauricie est fière d'exercer un leadership dans la lutte contre les algues bleu-vert. Il y a fort à parier qu'avec la concertation et l'engagement des acteurs agricoles mauriciens, les objectifs liés à la préservation de l'eau, de l'air et des sols seront plus facilement atteignables pour les producteurs agricoles», déclare Norman Houle, directeur régional du MAPAQ.

Le plan d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole s'échelonnera sur dix ans.